

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 avril 2019

Nombre de conseillers élus
15

Conseillers en fonction
15

Conseillers présents ou représentés
15

Séance du 09 avril 2019

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE

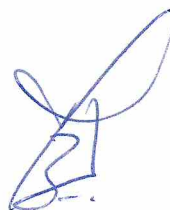
Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Michèle AMAR SCHAETTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 MARS 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 21 mars 2019.

Votes : 15 **Pour :** 15 **Contre :** 0 **Abstentions :** 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 11 avril 2019.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

10_09-04-2019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

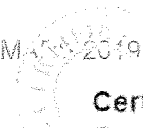
Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-15T10-28-05.00 (MI216390890)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20190409-10_09-04-2019-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 21 MARS 2019

Date de décision : 09/04/2019

**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : 10-09_04_2019.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/04/19 à 10:28

Par SCHOCH Stéphanie

Transmis

Date 15/04/19 à 10:28

Par SCHOCH Stéphanie

Accusé de réception

Date 15/04/19 à 10:36

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 avril 2019

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 09 avril 2019

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Michèle AMAR SCHAETTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2018, présenté par Madame Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, qui présente un excédent de fonctionnement cumulé de **482 920,53 €** et un déficit d'investissement cumulé de **- 69 675,86 €** sur les exercices budgétaires 2017 et 2018, soit un résultat de clôture de 413 244,67 €.

Fonctionnement

Dépenses (mandats émis en 2018)	841 981,54 €
Recettes (titres émis en 2018 + c/002 excédent de fonct. 2017 : 293 489,43€)	1 324 902,07 €
Excédent de fonctionnement cumulé : résultat à affecter au BP 2019	482 920,53 €

Investissement

Dépenses (mandats émis en 2018) + déficit d'investissement 2017 : - 40 442,84€)	489 323,15 €
Recettes (titres émis en 2018)	419 647,29 €
Déficit d'investissement cumulé : à reporter au budget primitif 2019	- 69 675,86 €

TOTAL CUMULE DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Dépenses de fonctionnement et d'investissement cumulées	1 331 304,69 €
Recettes de fonctionnement et d'investissement cumulées	1 744 549,36 €
Résultat de clôture cumulé sur exercices 2017 et 2018	413 244,67 €

Monsieur le Maire s'est retiré de la salle du Conseil avant délibération.

Votes : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 11 avril 2019.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

11_09-04-2019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-15T10-28-48.00 (MI216390899)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20190409-11_09-04-2019-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Date de décision : 09/04/2019



**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : 11-09.04.2019.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/04/19 à 10:28

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 15/04/19 à 10:28

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 15/04/19 à 10:36

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 avril 2019

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 09 avril 2019

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Michèle AMAR SCHAETTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Considérant qu'il n'y a aucune remarque à faire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

En conséquence, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé pour l'Exercice 2018.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 11 avril 2019.

Le Maire

Maxime BRAND



Acte à classer

12_09-04-2019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-15T10-29-22.01 (MI216391111)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20190409-12_09-04-2019-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Date de décision : 09/04/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : 12-09.04.2019.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/04/19 à 10:29

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 15/04/19 à 10:29

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 15/04/19 à 10:36

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 avril 2019

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 09 avril 2019

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Michèle AMAR SCHAETTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018 AU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal, constatant que le compte administratif 2018 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement cumulé de **482 920,53 €**,
- un déficit d'investissement cumulé de **- 69 675,86 €**,
- des restes à réaliser en dépenses d'investissement de **229 000,00 €** et en recettes d'investissement de **100 000,00 €** (jointes en annexe),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit au budget primitif de l'Exercice 2019 :

- report en recettes de fonctionnement (compte 002)	284 244,67 €
- report du déficit d'investissement au compte D 001	- 69 675,86 €
- titre au 1068	198 675,86 €

Votes : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 11 avril 2019.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

13_09-04-2019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-15T10-30-21.00 (MI216391157)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20190409-13_09-04-2019-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE
2018 AU BP DE L'EXERCICE 2019

Date de décision : 09/04/2019

**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : [13-09.04.2019.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/04/19 à 10:30

Par [SCHOCH Stephanie](#)

Transmis

Date 15/04/19 à 10:30

Par [SCHOCH Stephanie](#)

Accusé de réception

Date 15/04/19 à 10:38

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 avril 2019

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 09 avril 2019

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Michèle AMAR SCHAETTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

FIXATION DU TAUX DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de reconduire en 2019 les taux d'imposition des quatre taxes directes locales par rapport à l'année 2018.

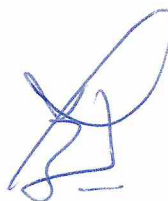
Les taux votés pour l'année 2019 sont donc les suivants :

TAXE D'HABITATION	19.10 %
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	12.64 %
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	42.54 %
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	17.10 %

pour un produit fiscal attendu de 641 852 €

Votes : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 11 avril 2019.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

14_09-04-2019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-15T10-32-11.00 (MI216391337)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20190409-14_09-04-2019-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : FIXATION DU TAUX DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES POUR
2019

Date de décision : 09/04/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : 14-09.04.2019.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

14-09.04.2019.PJ.PDF Type PJ : 42_DE - Délibération

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/04/19 à 10:32

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 15/04/19 à 10:32

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 15/04/19 à 10:38



COMMUNE : **127 ERGERSHEIM**
 ARRONDISSEMENT : **67 MOLSHHEIM**
 TRESORERIE SPL : **TRES. MOLSHEIM**

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2018	Taux d'imposition communaux de 2018	Taux d'imposition plafonnés 2019	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
1	2	3	4	5
Taxe d'habitation.....	1 594 896	>>>	1 650 000	315 150
Taxe foncière (bâti).....	1 399 484	>>>	1 443 000	182 395
Taxe foncière (non bâti).....	83 449	>>>	85 500	36 372
CFE.....	631 166	>>>	631 200	107 935
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4	>>>		Total :	641 852
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b	>>>			

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Produit nécessaire à l'équilibre du budget	629 030	Produit des IFER	7 371	Produit de la CVAE	65 054	TASCOM	-	Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)	641 852	Produit correspondant (col.10 x col.11)	315 150
Total allocations compensatoires	22 413	Produit des IFER	7 371	Produit de la CVAE	65 054	TASCOM	-	Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)	641 852	Produit correspondant (col.10 x col.11)	182 395
		Versement GIR		Versement GIR							36 372
											107 935
											641 852

2. CALCUL DES TAUX 2019 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2018 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux de référence 2019 (col.6 x col.8)	3. TAUX VOTES	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Produit correspondant (col.10 x col.11)
6	7	8	9	10	11
Taxe d'habitation.....	641 852	19,10	19,10	1 650 000	315 150
Taxe foncière (bâti).....	641 852	12,64	12,64	1 443 000	182 395
Taxe foncière (non bâti).....	641 852	42,54	42,54	85 500	36 372
CFE.....	641 852	17,10	17,10	631 200	107 935
				Produit fiscal attendu	641 852

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2019 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A STRASBOURG Le préfet,
 Le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES le
 PAR PROCURATION E.ROUX
 le 11 MARS 2019

A Ergersheim
 Le maire,
 Maxim Bland
 le 9/04/2019



Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 avril 2019

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 09 avril 2019

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Michèle AMAR SCHAETTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

VOTE DES SUBVENTIONS POUR L'EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- vote des crédits de 11 100,00 € en dépenses de fonctionnement au compte 6574 « subventions de fonctionnement aux autres personnes privées » au budget primitif 2019 ;
- décide d'attribuer des subventions aux associations selon le détail figurant à l'annexe budgétaire B1.7, page 34 du budget primitif 2019, ci-annexée.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 11 avril 2019.

Le Maire

Maxime BRAND



Acte à classer

15_09-04-2019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé


Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-15T10-33-01.00 (MI216391340)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20190409-15_09-04-2019-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : VOTE DES SUBVENTIONS POUR L'EXERCICE 2019

Date de décision : 09/04/2019


**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : 15-09.04.2019.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

15-09.04.2019 PJ.PDF Type PJ : 42_DE - Délibération

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/04/19 à 10:33

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 15/04/19 à 10:33

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 15/04/19 à 10:39

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657362		SUBVENTION 2019	CCAS ERGERSHEIM	Communes	200,00
65737		SUBVENTION 2019	ASSOCIATION FONCIERE ERGERSHEIM	Associations	3 000,00
6574		SUBVENTION 2019	AFSEP	Associations	50,00
6574		SUBVENTION 2019	AIDES	Associations	50,00
6574		SUBVENTION 2019	ALEF	Associations	6 100,00
6574		SUBVENTION 2019	AMICALE SAPEURS POMPIERS ERGERSHEIM	Associations	300,00
6574		SUBVENTION 2019	ARAHM	Associations	50,00
6574		SUBVENTION 2019	ARSIC ERGERSHEIM	Associations	300,00
6574		SUBVENTION 2019	CE BRUCHE ERGERSHEIM	Associations	300,00
6574		SUBVENTION 2019	CHIENS GUIDES AVEUGLES	Associations	50,00
6574		SUBVENTION 2019	CHORALE STE CECILE ERGERSHEIM	Associations	300,00
6574		SUBVENTION 2019	CLUB 3E AGE ERGERSHEIM	Associations	300,00
6574		SUBVENTION 2019	CONSEIL FABRIQUE ERGERSHEIM	Associations	1 200,00
6574		SUBVENTION 2019	FLEURS ET FRUITS	Associations	323,00
6574		SUBVENTION 2019	FOYER CLUB DES JEUNES ERGERSHEIM	Associations	300,00
6574		SUBVENTION 2019	GROUPE SECOURS CATASTROPHE FRANCAIS	Associations	50,00
6574		SUBVENTION 2019	MJC ERGERSHEIM	Associations	800,00
6574		SUBVENTION 2019	NATURE POILS ET PLUMES ERGERSHEIM	Associations	300,00
6574		SUBVENTION 2019	VOCAINE ERGERSHEIM	Associations	300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 avril 2019

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 09 avril 2019

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Michèle AMAR SCHAETTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

VOTE DU BUDGET PRIMITIF de l'EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 1 128 570,89 € et à 805 499,75 € pour la section d'investissement.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 11 avril 2019.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

16_09-04-2019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-15T10-33-34.00 (MI216391510)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20190409-16_09-04-2019-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2019

Date de décision : 09/04/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : 16-09.04.2019.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/04/19 à 10:33

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 15/04/19 à 10:33

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 15/04/19 à 10:40

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 avril 2019

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 09 avril 2019

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Michèle AMAR SCHAETTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

MODIFICATION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNERAIRES

Vu la délibération du 6 septembre 2001 fixant les tarifs des concessions au cimetière communal d'Ergersheim ;

Vu la délibération du 23 novembre 2017 modifiant les tarifs des concessions au cimetière communal d'Ergersheim ;

Vu la délibération du 11 janvier 2018 modifiant les tarifs des concessions au cimetière communal d'Ergersheim ;

M. le Maire propose au Conseil municipal de revoir la tarification des concessions au cimetière communal d'Ergersheim à compter du 15 avril 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 13 voix « pour » et 2 abstentions, de fixer le prix de la concession (en euros) pour chaque classe de concession comme suit :

30 ANS		
SIMPLE (2 places)	DOUBLE (4 places)	COLUMBARIUM (jusqu'à 4 urnes)
600 €	1000 €	1300 €

La concession funéraire double d'une durée de 30 ans n'est possible que dans le cadre d'un renouvellement de concession. Les concessions d'une durée de 15 ans ne sont plus proposées.

Votes : 15

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 2

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 11 avril 2019.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

17_09-04-2019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-15T10-34-30.00 (MI216391524)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20190409-17_09-04-2019-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : MODIFICATION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Date de décision : 09/04/2019


**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : 17-09_04_2019.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/04/19 à 10:34

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 15/04/19 à 10:34

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 15/04/19 à 10:39

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 avril 2019

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 09 avril 2019

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Michèle AMAR SCHAETTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

PARTICIPATION A LA MISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE DU CDG 67 POUR LE RISQUE PREVOYANCE ET MANDAT AU CENTRE DE GESTION DU BAS-RHIN

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Assurances,

VU le Code de la sécurité sociale,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 22 bis ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses article 25 et 88-2 ;

VU le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

VU l'avis du Comité Technique placé auprès du Centre de gestion du Bas-Rhin en date du 26 février 2019 ;

VU l'exposé de M. le Maire ;

Le Conseil après en avoir délibéré,

DECIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque Prévoyance que le Centre de gestion du Bas-Rhin va engager en 2019 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;

DONNE mandat au Centre de Gestion pour souscrire avec le prestataire retenu après mise en concurrence une convention de participation pour le risque Prévoyance ;

PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse confirmer la décision de signer la convention de participation souscrite par le Centre de gestion du Bas-Rhin à compter du 1^{er} janvier 2020 ;

DETERMINE le montant et les modalités prévisionnels de sa participation en matière de prévoyance pour l'ensemble des agents actifs de la collectivité comme suit :

- Montant net annuel en euro par agent : 240,00 €
- Ce qui représente un montant net mensuel en euro par agent de 20,00 €

AUTORISE M. le Maire à prendre les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

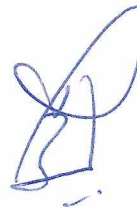
Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 11 avril 2019.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

18_09-04-2019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-15T10-40-39.00 (MI216391790)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20190409-18_09-04-2019-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

PARTICIPATION A LA MISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT D'ASSURANCE
GROUPE DU CDG67 POUR LE RISQUE PRÉVOYANCE ET MANDAT
AU CENTRE DE GESTION DU BAS-RHIN

Date de décision : 09/04/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.Acte : 18-09.04.2019.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/04/19 à 10:39

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 15/04/19 à 10:41

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 15/04/19 à 10:46

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 avril 2019

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 09 avril 2019

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Michèle AMAR SCHAETTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER L'AVENANT N°1/21-2017 ERGERSHEIM-LOT 1 : TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX HUMIDES DANS LE CADRE DU MACHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA BERGASSE, DE LA RUE KLEINFELD ET DU CHEMIN DU HORN A ERGERSHEIM

Le marché de travaux d'aménagement de la Bergasse, de la rue Kleinfeld et du chemin du Horn à ERGERSHEIM (67120) est passé en procédure adaptée (MAPA) en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

En date du 03 avril 2018 un avis d'appel public à la concurrence a paru sur le site *e-marchespublics.com* et dans le journal les Dernières Nouvelles d'Alsace.

En date du 24 mai 2018 la commission d'appel d'offres a décidé de retenir les entreprises ci-dessous énumérées et d'attribuer les marchés comme suit :

- LOT 1 TRAVAUX DE VOIRIE à l'entreprise EIFFAGE ROUTE pour un montant de 193 002.46 € HT
- LOT 2 TRAVAUX RESEAUX SECS au groupement d'entreprises SOBECA/ERTP pour un montant de 114 903.16 € HT

Le Maire a été autorisé à signer les marchés ci-dessus mentionnés allotis n° 1 et n° 2 par délibération du conseil municipal du 24 mai 2018.

VU les projets d'avenants établis par le bureau d'études A2VP, maître d'œuvre ;

AVENANT N°1/21-2017 ERGERSHEIM-LOT 1 TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX HUMIDES

Le présent avenant a pour objet de modifier le marché suite à la non réalisation des travaux prévus le long de la RD45, et à la réalisation de travaux complémentaires demandés par le maître d'ouvrage et engendrés par les modifications et adaptations ponctuelles du projet de voirie (selon document joint en annexe (devis n°215A/18(b))).

Montant de l'avenant négatif :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 22 329.85 €
- Montant TTC : - 26 795.82 €

Montant de l'avenant positif :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 14 387.50 €
- Montant TTC : 17 265.00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 4.11515 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 185 060.11 €
- Montant TTC : 222 072.60 €

CONSIDERANT que les modifications apportées par les avenants ne bouleversent pas l'économie du marché ni en changeant l'objet ;

CONSIDERANT que la commission d'appel d'offres réunie le 09 avril 2019 a donné un avis favorable à l'avenant susmentionné ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants suivants :

AVENANT N°1/21-2017 ERGERSHEIM-LOT 1 TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX HUMIDES

Le présent avenant a pour objet de modifier le marché suite à la non réalisation des travaux prévus le long de la RD45, et à la réalisation de travaux complémentaires demandés par le maître d'ouvrage et engendrés par les modifications et adaptations ponctuelles du projet de voirie (selon document joint en annexe (devis n°215A/18(b))).

Montant de l'avenant négatif :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 22 329.85 €
- Montant TTC : - 26 795.82 €

Montant de l'avenant positif :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 14 387.50 €
- Montant TTC : 17 265.00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 4.11515 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 185 060.11 €
- Montant TTC : 222 072.60 €

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 11 avril 2019.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

19_09-04-2019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-15T10-53-03.00 (MI216392043)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20190409-19_09-04-2019-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER
L'AVENANT N.1/21-2017_ERGERSHEIM-LOT 1 : TRAVAUX DE
VOIRIE ET RESEAUX HUMIDES DANS LE CADRE DU MACHE DE
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA BERGASSE, DE LA RUE KLEINFELD
ET DU CHEMIN DU HORN A ERGERSHEIM

Date de décision : 09/04/2019

**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : 19-09.04.2019.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/04/19 à 10:53

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 15/04/19 à 10:53

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 15/04/19 à 10:58

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 avril 2019

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 09 avril 2019

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE

Absent excusé : Christelle KOESTEL, a donné pouvoir à Carole BOEHLER ; Alexis GRAFF, a donné pouvoir à Maxime BRAND ; Michèle AMAR SCHAETTEL, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Josselin FELD, a donné pouvoir à Christophe SCHIR

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER L'AVENANT N°1/21-2017 ERGERSHEIM-LOT 2 (n°2) : TRAVAUX RESEAUX SECS DANS LE CADRE DU MACHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA BERGASSE, DE LA RUE KLEINFELD ET DU CHEMIN DU HORN A ERGERSHEIM

Le marché de travaux d'aménagement de la Bergasse, de la rue Kleinfeld et du chemin du Horn à ERGERSHEIM (67120) est passé en procédure adaptée (MAPA) en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

En date du 03 avril 2018 un avis d'appel public à la concurrence a paru sur le site *e-marchespublics.com* et dans le journal les Dernières Nouvelles d'Alsace.

En date du 24 mai 2018 la commission d'appel d'offres a décidé de retenir les entreprises ci-dessous énumérées et d'attribuer les marchés comme suit :

- LOT 1 TRAVAUX DE VOIRIE à l'entreprise EIFFAGE ROUTE pour un montant de 193 002.46 € HT
- LOT 2 TRAVAUX RESEAUX SECS au groupement d'entreprises SOBECA/ERTP pour un montant de 114 903.16 € HT

Le Maire a été autorisé à signer les marchés ci-dessus mentionnés allotés n° 1 et n° 2 par délibération du conseil municipal du 24 mai 2018.

VU le projet d'avenant établi par le bureau d'études A2VP, maître d'œuvre ;

AVENANT N°1/21-2017 ERGERSHEIM-LOT 2 (n°2) TRAVAUX RESEAUX SECS

Le présent avenant a pour objet de modifier le marché suite à la non réalisation des travaux prévus le long de la RD45 et dans la Bergasse.

Montant de l'avenant négatif :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 57 194.67 €
- Montant TTC : - 68 633.60 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 57 708.49 €
- Montant TTC : 69 250.19 €

CONSIDERANT que les modifications apportées par les avenants ne bouleversent pas l'économie du marché ni en changeant l'objet ;

CONSIDERANT que la commission d'appel d'offres réunie le 09 avril 2019 a donné un avis favorable à l'avenant susmentionné ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant suivant :

AVENANT N°1/21-2017 ERGERSHEIM-LOT 2 (n°2) TRAVAUX RESEAUX SECS

Le présent avenant a pour objet de modifier le marché suite à la non réalisation des travaux prévus le long de la RD45 et dans la Bergasse.

Montant de l'avenant négatif :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 57 194.67 €
- Montant TTC : - 68 633.60 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 57 708.49 €
- Montant TTC : 69 250.19 €

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 11 avril 2019.
Le Maire
Maxime BRAND



Acte à classer

20_09-04-2019

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-15T10-53-39.00 (MI216392101)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20190409-20_09-04-2019-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte :

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER
L'AVENANT N.1/21-2017_ERGERSHEIM-LOT 2 (n.2) : TRAVAUX
RESEAUX SECS DANS LE CADRE DU MACHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DE LA BERGASSE, DE LA RUE KLEINFELD ET DU CHEMIN DU
HORN A ERGERSHEIM

Date de décision : 09/04/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : [20-09.04.2019.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/04/19 à 10:53

Par [SCHOCH Stephanie](#)

Transmis

Date 15/04/19 à 10:53

Par [SCHOCH Stephanie](#)

Accusé de réception

Date 15/04/19 à 11:04